

MUNICIPALITÉ ET PECHEURS POURSUIVENT LES DÉMARCHES



Réunion sur le terrain.

Les pêcheurs professionnels et plaisanciers du futur port de Saint-Elme (côté rade) ignorent toujours ce qu'il adviendra de leur sort.

Dans ces mêmes colonnes, nous vous avons déjà entretenu de leurs démarches auprès de la Municipalité. Celle-ci et ce n'est pas étonnant, c'est aussitôt inquiétée auprès des autorités compétentes (Chambre de Commerce, Préfecture) de ce que réserve l'avenir aux pêcheurs et plaisanciers de Saint-Elme. Marius Autran, adjoint au Maire, Conseiller Régional avait envoyé une lettre dans ce sens au Préfet.

A la suite de toutes ces démarches le représentant de la Chambre de Commerce, M. Fontana, avait compris le bien fondé des réclamations. D'autre part, le Préfet du Var, avait répondu à une intervention de Philippe Giovannini, député-maire, en laissant entrevoir une réponse positive.

Réunion sur le terrain

Lundi vers 15 heures, une réunion commune eut lieu à l'Hôtel de Ville entre les représentants des pêcheurs professionnels et plaisanciers MM. Tommassone, Bianchi, Violo, une délégation de la Chambre de Commerce conduite par M. Fontana et les représentants de la Municipalité Marius Autran et Louis Meunier.

Marius Autran rappela le but de cette réunion, qui fait suite à une délégation effectuée à la Chambre de Commerce, le 15 décembre pour protester contre les menaces d'expulsion du port actuel de Saint-Elme (côté rade) en vue d'un comblement. Ces menaces d'expulsion arrivaient alors que les installations prévues en échange étaient plus que sommaires.

D'un commun accord la réunion à l'Hôtel de Ville a été écourtée, pour que les discussions se prolongent sur les lieux mêmes. Une vingtaine de pêcheurs s'est donc rassemblé aux différents points de comblement avec les représentants de la Municipalité et de la Chambre de Commerce.

Démarches et constatations

- Il a été convenu que :
- 1) une intervention auprès de la Société des Marines pour savoir exactement où s'arrête leur périmètre.
 - 2) les installations actuelles sont dérisoires et dangereuses.
 - 3) une étude sera faite rapidement pour savoir où implanter définitivement le port.
 - 4) une commission de travail se réunira régulièrement pour suivre l'avancement des problèmes. La prochaine réunion étant prévue pour le 11 février à l'Hôtel de Ville.